

A close-up portrait of Pierre Botton, a middle-aged man with short hair, looking slightly to the right. He is wearing a dark turtleneck sweater. The background is blurred, showing vertical green bars, possibly from a window or a screen. The text is overlaid on the lower half of the image.

# PIERRE BOTTON

Moi, ancien détenu,  
bâtitseur de prisons  
nouvelles

Pygmalion

Extrait de la publication



Moi, ancien détenu,  
bâtitseur de prisons nouvelles

DU MÊME AUTEUR

*Lettre ouverte d'un bouc émissaire à Tapie Bernard et Charasse Michel, « ministres intègres », Albin Michel, 1995.*

*Prison, Michel Lafon, 1997.*

*Mes chers amis, Flammarion, 2000.*

*Il y a toujours des complices..., Flammarion, 2002.*

*J'aime la vie : Comment remonter la pente, avec Julia Noir, Flammarion, 2003.*

PIERRE BOTTON

Moi, ancien détenu,  
bâtitseur de prisons nouvelles



Pygmalion

Sur simple demande adressée à  
Pygmalion, 87 quai Panhard et Levassor, 75647 Paris Cedex 13,  
vous recevrez gratuitement notre catalogue  
qui vous tiendra au courant de nos dernières publications.

---

© 2012, Pygmalion, département de Flammarion.  
ISBN : 978-2-7564-0798-2

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5 (2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

À mes trois filles  
et à tous les enfants de détenus...





## Prologue

« *Bonjour,*

*Si vous avez ce courrier entre les mains, je vous en prie, aidez-moi. J'ai 17 ans, je m'appelle Alizée et je ne sais plus quoi faire pour aider mon père. Merci à vous si vous pouvez m'aider... »*

Depuis cette lettre rédigée à l'encre verte sur papier jaune, je n'ouvre plus aucune des enveloppes adressées à l'association « Les prisons du cœur » – que j'ai fondée afin d'améliorer les conditions de vie des détenus – et ne souhaite pas qu'on me les raconte. D'ailleurs, sur notre site, une phrase indique que nous ne « pouvons aider les cas particuliers ».

Mais c'est dans la douleur de cette jeune fille et dans celle que j'ai moi-même infligée à mes enfants lorsque j'étais incarcéré que je puise l'énergie, la passion, la violence parfois, d'essayer de faire changer les choses. Car, je l'avoue, je crois possible d'y parvenir.

Je pense modifiable, améliorable, l'univers carcéral actuel qui échoue depuis plus de trente ans. Une révolution essentielle pour améliorer la vie

quotidienne des prisonniers, faire chuter leur taux de récidive et de suicide, répondre aux exigences des institutions européennes qui ont plusieurs fois condamné la France pour mauvais traitements aux détenus. En somme, un sursaut d'humanité permettant enfin au pays des Droits de l'homme de retrouver, sur ce sujet, sa légitimité, son aura, ses lettres de noblesse.

Je pense qu'avec le soutien du président de la République, des gardes des Sceaux, des médias, de certains surveillants, des associations, de tous les partis politiques, d'icônes comme Robert Badinter, Simone Veil, mais aussi de quinze des patrons des plus grandes sociétés françaises, de vedettes emblématiques de la musique et du sport, on peut faire évoluer les choses. Il en va de notre dignité.

\*

Les suicides des surveillants comme des détenus, les remontrances mille fois formulées du Contrôleur général des lieux de privation de liberté, les condamnations de la Cour européenne ou des tribunaux français – ce qui signifie que la justice condamne l'administration pénitentiaire, une branche de la Justice, donc que la France condamne la France –, rien n'y a cependant fait. Notre pays enferme des dizaines de milliers de personnes dans des conditions sanitaires et sécuritaires déplorables.

Des centaines d'articles révélant la violence psychologique des nouvelles constructions censées

## *Prologue*

améliorer les choses, des dizaines de rapports dénonçant l'échec de la politique carcérale suicidaire suivie depuis des lustres – laquelle ne résout rien, enferme des animaux dangereux et fait ressortir des fauves, voire embastille des petits délinquants dans les mêmes lieux et avec les mêmes mesures de sécurité que des violeurs, truands, etc. –, tous ces cris d'alarme justes et justifiés, l'administration en charge des prisons ne veut pas les entendre. Pourquoi ?

\*

J'ai pour habitude de dire que, lorsque je suis entré en prison le 13 novembre 1992, j'ignorais comment dénicher de la drogue ou une arme, mais qu'en sortant, 602 jours plus tard, j'avais appris à trouver les deux. Vingt ans après, rien n'a changé.

Je n'ai jamais été un faux-cul : la justice m'a condamné et je méritais d'aller en prison. Mieux, elle a sauvé ma vie en m'ouvrant les yeux. Soit, mais elle n'a pas préservé mes enfants qui, eux, n'avaient rien fait. Aussi, je me suis dit que, peut-être, mon expérience pouvait être utile pour réformer l'incarcération des primo-délinquants, hors crime sexuel et crime de sang. Aussi, j'ai proposé l'instauration de mesures améliorant le choc subi par ceux qui entrent en prison pour la première fois, ainsi que la création d'établissements différents de ceux existant. Avec ces idées, j'espère créer quelque chose de nouveau en France. Quelque chose que l'on viendra voir de

tous les pays du monde comme autant d'expériences de bon sens.

Mais, avant d'aboutir, quelle galère !

\*

Je me suis battu, j'en ressors vidé mais mon rêve demeure réalisable. Réalisable parce que, au cours de cette guerre contre les habitudes, les conservatismes, les mauvais coucheurs, j'ai découvert les murs qu'il me fallait abattre avant d'édifier cet établissement d'un genre nouveau. Un art de la guerre appris en détention, qui exige d'être sans cesse en action, de toujours bousculer, avancer, ne jamais croire quelque chose acquis.

Car Messieurs de la rue du Renard (le siège de l'administration pénitentiaire), Messieurs de la place Vendôme (le ministère de la Justice), vous êtes des techniciens de la défausse, des spécialistes dans l'art de ne rien faire en laissant croire que tout avance. Or voici trente ans que si « tout va mieux chaque année », on ne voit jamais ces « améliorations ». Pire, que tout se détériore. Que vous manque-t-il ? Sans doute de réagir plus en êtres humains et moins en rouages d'une machine. Pourriez-vous continuer à dormir sur vos deux oreilles si vous réalisiez combien vous êtes sourds aux cris des femmes qui pleurent au parloir, des détenus qui hurlent leur mal-être, des personnels qui traînent leur désespoir, des victimes de la récidive qui augmentent les statistiques de la délinquance ? À force de ne rien faire ou de faire mal, à force de ne pas

## *Prologue*

entendre les associations ou les autorités européennes, à force de voir la question de la détention selon une grille de lecture datée et kafkaïenne, vous sclérosez le système et inventez des situations ubuesques – si on a de l’humour –, terrifiantes, si on a de l’humain en soi.

Qu’on en juge.

\*

En février 2011, dans un bureau de la direction de l’administration pénitentiaire, un technocrate a pris une décision relative à « la liste des objets et catégories d’objets dont la réception de l’extérieur, ou l’envoi vers l’extérieur, pour les personnes détenues est autorisée ».

Cet homme, ou cette femme, a estimé que : « Seront interdits tous écrits, dessins et objets [...] dépassant 10 centimètres dans leur plus grande dimension et réalisés par les enfants mineurs sur lesquels une personne détenue exerce l’autorité parentale. »

Oui, vous avez bien lu, un abruti – peut-être même se sont-ils mis à plusieurs dans une commission pour accoucher de cette ineptie – a jugé qu’il fallait mesurer les dessins des enfants de détenus et interdire qu’ils parviennent à ceux-ci s’ils dépassaient 10 centimètres ! Pourquoi ? Parce qu’avec 15 cm on croirait à des tracts ou des affiches de protestation ? Parce qu’un peu plus grand, le prisonnier en ferait un missile pour s’évader ? A-t-il songé, le rond-de-cuir digne de Courteline, qu’une mère aurait du mal à expliquer

à son fils que le beau paysage pour papa devrait être peint sur un Post-it parce que, sinon, ce papa qu'on ne voit déjà plus ne le recevrait pas ?

N'est-ce pas pathétique ? N'est-ce pas très c... ? !

D'autant plus c... que certains surveillants, sur lesquels pourtant s'exerce le pouvoir de ces décisions technocratiques inutiles, n'appliquent pas des règlements aussi absurdes.

Poursuivons la réflexion sur cette décision pitoyable et étonnons-nous : personne, en découvrant cette mesure, ne s'est dit qu'on franchissait allègrement les barrières du ridicule ? Aucun contrôle n'a joué ? Le directeur de l'administration pénitentiaire qui, « pour le Ministre et par délégation », a signé, le 24 février 2011 – avec parution au *Journal Officiel* le 5 mars –, ce texte scélérat, ne s'est pas interrogé sur sa pertinence ? L'avait-il lu seulement ?

Couronnement de cette incurie, une fois le décret inique porté à la connaissance du public, puis du ministre responsable de cette administration, alors que ce dernier en demande la rectification, celle-ci n'aboutit qu'après sept mois. Sept mois durant lesquels les gosses auront dû faire leurs dessins sur de quasi-Post-it !

\*

Décision aberrante isolée ? Hélas, non. Il en existe bien d'autres, preuves d'une attitude ou d'une « philosophie » de la détention qui n'a plus

## *Prologue*

aucune raison d'être tant elle a prouvé son inefficacité. Et ce livre va le montrer !

Exemples, noms et coulisses dévoilés à l'appui.





1

3 septembre 2009



Sans jeu de mots, le « point » de départ de mon combat, précisément ce 3 septembre 2009, est une interview pour l'hebdomadaire *Le Point*. À l'occasion de la sortie du film *Le Prophète*, de Jacques Audiard, et de l'examen du projet de loi pénitentiaire par l'Assemblée nationale.

Dans l'entretien accordé, je reprenais les arguments que je développe depuis plusieurs années afin d'améliorer les conditions de vie en détention, et insistais sur le fait que, de plus en plus, la prison « n'arrive pas qu'aux autres » tant les incarcérations se multiplient avec les délits routiers liés à l'alcool ou aux addictions en tous genres. J'attirais aussi l'attention des lecteurs sur la manie bien française qui consiste à demander des rapports que l'on va enterrer ou à créer des commissions de réflexion qui ne débouchent sur rien, et juste pour laisser croire qu'on essaie de faire avancer les choses.

Je poursuivais en jugeant scandaleux d'enfermer les voleurs de poules et les fichés au grand banditisme dans des conditions de sécurité

identiques, précisant que ça coûte un prix fou sans grand résultat puisque la France affiche le plus fort taux de récidive d'Europe.

Enfin, je demandais pourquoi on ne faisait pas rénover les prisons par les détenus eux-mêmes, idée à mes yeux frappée au coin du bon sens quand on sait que les prisonniers, en cellule, passent la journée devant la télévision alors qu'ils rêveraient de combler ce temps inutile par une activité !

Bref, très honnêtement, rien de vraiment nouveau.

\*

Et pourtant, le jour même de la parution, je reçois un appel de l'assistant de Marc-Olivier Fogiel, alors sur Europe 1, qui va changer ma vie. L'objet : venir parler des prisons dans son entretien du matin diffusé juste après l'interview de Jean-Pierre Elkabach. Lequel reçoit Michèle Alliot-Marie... la garde des Sceaux !

\*

Le 4 septembre 2009, au micro de Fogiel, c'est donc avec emportement et passion – mes péchés mignons – que je dénonce les conditions de détention et réitère mes convictions : il faut occuper le temps de l'incarcération à faire comprendre au détenu sa peine et non l'enfermer dans le seul but de l'écarter de la société puisqu'on le remettra, quelques mois ou quelques années plus tard, dans le circuit. Au mieux, il sortira

19. 5 décembre 2011 .....	211
20. 9 décembre 2011 .....	221
<i>Épilogue</i> .....	237
<i>Annexe</i> : Mes premières propositions pour les prisons.....	245
<i>Remerciements</i> .....	249

N° d'éditeur : L.01EUCN000480.N001  
Dépôt légal : avril 2012

# PIERRE BOTTON

## Moi, ancien détenu, bâisseur de prisons nouvelles

Je n'ai jamais été un faux cul : la justice m'a condamné et je méritais d'aller en prison. Mieux, elle a sauvé ma vie, m'ouvrant les yeux sur ce qui est abusif ou pas. Mais cette période de détention n'a pas préservé mes liens familiaux, et notamment ceux avec mes enfants.

Aussi, en 2010, j'ai pensé que mon expérience pourrait servir à réformer l'incarcération des primo-délinquants. J'ai proposé l'instauration de mesures améliorant le choc subi par ceux qui entrent en prison pour la première fois, ainsi que la création d'établissements différents... « Construire des prisons nouvelles préservant les liens avec les proches, donc luttant contre la récidive », telle était mon utopie.

Avec le soutien du président de la République, des gardes des Sceaux, des médias, de certains surveillants, de différentes associations, de tous les partis politiques, d'icônes comme Robert Badinter, Simone Veil, mais aussi de quinze patrons des plus grandes sociétés françaises, de vedettes emblématiques de la musique ou du sport, allais-je pour autant parvenir à faire évoluer les mentalités et les conditions de détention des 65 500 détenus enfermés dans les prisons de la République ?

C'est cette aventure humaine, mouvementée et passionnante — douloureuse, aussi —, que je vous livre dans ces pages.

*Pierre Botton a déjà publié plusieurs ouvrages, dont, chez Flammarion, le best-seller Mes chers amis.*

Pygmalion

Extrait de la publication